



Déclaration de la FSU aut CTA interacadémique (Besançon-Dijon)

du 16 décembre 2019

Monsieur le Recteur,

Madame la Rectrice,

Vous avez adressé une convocation aux représentants des personnels pour un comité technique interacadémique de repli suite à l'absence de quorum du 6 décembre dernier.

Le mouvement social qui s'élève contre une réforme des retraites proposée par le gouvernement continue et s'amplifie. En effet dans ce contexte de mobilisations historiques, les annonces du Premier ministre confirment son choix d'une retraite universelle par points qui lésera tout le monde et joue la division entre les catégories et les générations.

Il n'a donc pas pris la mesure des revendications et de la colère exprimées massivement depuis plusieurs jours dans les grèves et manifestations.

Cette réforme sera inégalitaire, notamment entre les femmes et les hommes, et elle conduira à une baisse du niveau des pensions pour toutes et tous les salarié-es, et les agents-es de la Fonction publique seraient particulièrement impacté-es par ce nouveau système. Il s'agit donc, maintenant, de poursuivre la mobilisation pour obtenir du gouvernement qu'il retire son projet de réforme des retraites.

C'est pourquoi la FSU appelle les agent-es de la Fonction publique à amplifier les mobilisations avec l'ensemble des salarié-es et des jeunes et de faire du 17 décembre une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.

Concernant l'ordre du jour nous n'aurions pu que nous prononcer contre ce que vous refusez d'appeler « fusion » mais que vous considérez plutôt comme une mise en commun de certains services. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que cette mise en commun ira plus loin, nous avons des craintes à court terme sur la carte des formations par exemple. Nous nous interrogeons également sur les impacts de cette réforme en ce qui concerne les conditions de travail des agents directement touchés par la réorganisation des services. Une étude d'impacts est nécessaire avant toute réorganisation des services. Les CHSCTA devraient y être associés mais n'ont pour l'instant que bien peu d'informations.

Etant donné ce contexte social et face à votre refus de repousser ce CTA interacadémique la FSU ne siègera pas.